



**COPIIL numéro 6**

-

**Révision du  
Plan Climat Air Energie Territoire**

-

**12 décembre 2024**

# Introduction

Présidente du Sybarval

	Maire	Elu référent	Technicien référent
ARCACHON	Yves FOULON	Sophie DEVILLIERS	Sandra EVAIN
GUJAN-MESTRAS	Marie-Hélène des ESGAULX	Bernard COLLINET	Patrick SEGURA
LA TESTE DE BUCH	Patrick DAVET	Angélique TILLEUL	Stéphane PELIZZARDI
LE TEICH	Karine DESMOULIN	Julien VERMEIRE	Agnès BERROU
COBAS	Marie-Hélène des ESGAULX	Elisabeth REZER-SANDILLON	Morgan DIGNAN
BELIN-BELIET	Cyrille DECLERCQ	Jean-Michel PEYROT	Fanny FAIVRE-D'ARCIER
LE BARP	Blandine SARRAZIN	Jacques MORETTO	Amandine BOUDIGUES
LUGOS	Emmanuelle TOSTAIN		
SAINT-MAGNE	Gishlaine CHARLES	Thierry FORET	-
SALLES	Bruno BUREAU		
CDC VdE	Bruno BUREAU	Jacques MORETTO	Christophe RICHARD
ANDERNOS LES BAINS	Jean-Yves ROSAZZA	Eric COIGNAT	Michel KRANTSCHENKO
ARES	Xavier DANEY	Renaud CHAMBOLLE	Vanessa MUSQUET
AUDENGE	Nathalie Le YONDRE	-	Johann LE MONS
BIGANOS	Bruno LAFON	Georges BONNET	Laure GUYARD
LANTON	Marie LARRUE	Gérard GLAENTZIN	Eric BOUCHEIX
LEGE CAP FERRET	Philippe de GONNEVILLE	Catherine GUILLERM	Violaine LAFOND
MARCHEPRIME	Manuel MARTINEZ	David RECAPET	Didier AGION
MIOS	Cédric PAIN	Laurent THEBAUD	Cristian TONNELLE
COBAN	Bruno LAFON	Marie LARRUE	Isabelle GOURGUES et Luc THARAUD

## PROPOSITIONS D' ACTIONS ISSUES DES CONCERTATIONS

**Partie 1 : actions des entreprises**

**Partie 2 : actions du CODEV**

**Partie 3 : actions « instances de concertation » des communes**

**Partie 4 : actions des partenaires du plan climat**

## PROPOSITIONS D' ACTIONS DES COLLECTIVITES

**Partie 5 : actions « collectivités »**

- 1) Partie atténuation
- 2) Partie Adaptation

## CALENDRIER

**Partie 6 : point d'étape révision PCAET**

- 1) Calendrier prévisionnel
- 2) Mobilisation du COPIL

# **PARTIE 1 : actions des entreprises**

## Liste des associations ou clubs d'entreprises ciblés

- DEBA
- CACBN
- C2BA ✓
- FEBA
- BNI Audenge ✓
- BNI La Teste de Buch ✓
- BNI Gujan-Mestras ✓
- BNI Salles ✓ (*rencontre jeudi 19/12*)
- BNI Andernos les Bains
- Marque BA

## Suite envisagée

- Mettre en place un **temps d'échange** au **premier trimestre 2025** avec **l'ensemble des membres de ces associations ou clubs d'entreprises** pour mieux connaître leur vision/perception/connaissance des problématiques énergétiques-climatiques,
- Les inviter à se positionner par rapport aux objectifs du plan climat (énergie, GES),
- Les inviter à porter une ou plusieurs actions pour le prochain plan climat le cas échéant.

## Engagement à prendre post-réunion

- Animer des échanges au fil de l'eau avec les entreprises afin de ne pas perdre cette première mobilisation

**Echanger avec Smurfit-Kappa** pour apprécier la stratégie de développement à horizon 2050 et intégrer les données dans les prévisions du plan climat.

## Objectifs

- 1) consolider les projections énergie/climat
- 2) avoir une action de Smurfit-Kappa dans le prochain plan climat
- 3) récupérer les données annuelles pour l'observatoire du plan climat

## **PARTIE 2 : actions du CODEV**

## Echange initial le jeudi 20 juin à Lanton

- ⇒ Présentation des données énergie/climat,
  - ⇒ Volonté du CODEV de participer à la révision du plan climat,
- Suite envisagée : solliciter plus spécifiquement la commission « Environnement » du CODEV.

## Premier « GT PCAET » de la commission Environnement le lundi 18 novembre à Mios

- ⇒ Présentation de la réglementation d'un plan climat,
  - ⇒ Echanges riches et implications de tous les participants,
- Suite envisagée : premières réflexions de pistes d'actions qui pourraient intéresser le CODEV

## A venir

- ⇒ Deuxième et troisième GT PCAET les jeudi 20 décembre (Biganos) et lundi 13 janvier (Mios),
  - ⇒ Poursuite de la sensibilisation et échanges sur les réflexions du CODEV,
- Objectif : aboutir à une ou plusieurs action(s) portée(s) par le CODEV.

# **PARTIE 3 : actions instances de concertation des communes**

# Echanges avec les instances de concertation des communes

## Réunions avec les instances de concertation des communes organisées le

- 23 mai à Lanton
- 27 mai à Salles
- 5 juin à Gujan-Mestras

## Retour des échanges (cf COPIL 4)

Liste d'actions proposées par les instances en fonction de plusieurs thématiques (mobilisation des habitants, mobilités, énergie, eau).

## Suite envisagée

Une réunion au premier trimestre 2025 avec l'ensemble des instances de concertations pour valider une ou plusieurs action(s) qu'elles pourraient porter.

# **PARTIE 4 : actions des partenaires**

## Lien entre le plan climat et les stratégies portées par les partenaires du territoire :

- Pays Barval au titre du PAT (résilience alimentaire du territoire)
- SIBA au titre de la gestion des eaux pluviales (résilience face aux inondations) et prévention des risques
- ... (à compléter)

## Engagement des partenaires du plan climat

Réunion du comité des acteurs le 30 janvier avec propositions ci-dessous :

- *SIBA pour la méthanisation des boues de station d'épuration,*
- *Le département pour la création, extension et exploitation de réseaux de chaleur à base d'énergies renouvelables ou de récupération,*
- *SDEEG pour le développement et l'exploitation de l'infrastructure de recharge en voirie.*

# **PARTIE 5 : actions collectivités**

## Axe 1 : Animation transversale

**Action 1 : Animer et piloter le PCAET**

## Axe 2 : Aménager durablement pour réduire la consommation d'énergie

**Action 2 : Gestion dynamique du patrimoine**

**Action 4 : Plateformes rénovation énergétique**

**Action 6 : Docs urbanisme et PCAET**

## Axe 3 : Accompagner le développement d'une économie sobre en carbone

**Action 8 : Perf. environnementale entreprises**

**Action 9 : Tourisme éco-responsable**

## Axe 4 : Diversifier les modes de déplacement des habitants du territoire

**Action 10 : Véhicules à carburants alternatifs**

**Action 11 : Pôles d'échanges et multimodalité**

**Action 12 : Usage vélo habitants et touristes**

**Action 13 : Offre de mobilité**

**Action 14 : Plans de mobilité (collectivités)**

**Action 15 : Mobilités maritimes**

**Action 16 : Livraisons et logistique urbaine**

**Action 17 : Apaisement traversée communes**

## Axe 5 : Développer les EnR - Devenir un TEPOS

**Action 18 : Développer le photovoltaïque**

**Action 19 : Autoconsommation & stockage**

**Action 20 : La méthanisation**

**Action 21 : Potentiel en géothermie territorial**

**Action 22 : Filière hydrogène**

**Action 23 : Récup. chaleur sur assainissement**

## Axe 6 : Construire un territoire résilient face au changement climatique

**Action 24 : Ressource en eau**

**Action 25 : Filière bois et espaces forestiers**

**Action 26 : Réserve Internationale de Ciel Etoilé**

**Action 27 : Zones humides & boisements**

**Action 28 : Résilience face aux risques naturels**

## Transports de voyageurs

### Proposition portage Sybarval

- Instauration d'un nombre minimum de bornes de recharge dans les nouveaux parkings privés dans le PLU/PDU (**SCOT**)

### Actions retenues par les collectivités

# Actions complémentaires retenues par les collectivités

## Transports de marchandises

Actions retenues par les collectivités

# Actions complémentaires retenues par les collectivités

## Industrie

Actions retenues par les collectivités

## Energie

### Proposition portage Sybarval

- Mesures de communication et mobilisation autour des énergies renouvelables (**permanence solaire**)
- Soutien et accompagnement des filières EnR (**ZAEnR et permanences solaire**)
- Prise de participation ou soutien financier aux projets EnR
- Financement et réalisation d'études de faisabilité (**étude d'opportunité photovoltaïque ALEC**)

### Actions retenues par les collectivités

## Déchets

Actions retenues par les collectivités

## Bâtiments

### Proposition portage Sybarval

- Soutien et accompagnement de la filière rénovation énergétique (ex. annuaires, promotion des acteurs locaux, mises en relation / partenariats, aides aux acteurs...) (**SPRH, avec les EPCI**)
- Mesures de communication et sensibilisation aux dispositifs d'aide et aux enjeux de la rénovation (**SPRH, avec les EPCI**)
- Structuration de la communication, de l'accompagnement et du conseil à la rénovation, notamment via l'ouverture d'un espace France Renov (**SPRH, avec les EPCI**)

### Actions retenues par les collectivités

## Sobriété foncière

### Proposition portage Sybarval

- Mise en place d'observatoires de l'habitat et du foncier pour élaborer des stratégies foncières sobres (**SCOT**)
- Régulation des constructions de surfaces bâties via les PLH / PLU : optimisation de l'usage du foncier, promotion de la densité, limitation de la construction de nouveaux bâtiments, incitations à la réhabilitation / reconversion, promotion d'habitats collectifs... (**SCOT**)
- Maintien de la vocation agricole du foncier (ZAP, PAENP, Espace Naturel Sensible), notamment dans le plan régional de l'agriculture durable (PRAD) (**SCOT et PAT**)

### Actions retenues par les collectivités

## Espaces naturels

### Proposition portage Sybarval

- Identification des zones à potentiel de restauration (ex. état des lieux de la biodiversité, évolution urbanistique, gain écologique potentiel du terrain...) (**SCOT**)
- Identification et hiérarchisation des continuités écologiques et des points noirs (**SCOT**)
- Introduction des enjeux de la Trame Verte et Bleue dans les documents d'urbanismes ScoT, PLU, PLUI (**SCOT**)

### Actions retenues par les collectivités

## Eau

### Proposition portage Sybarval

- Intégration d'un coefficient d'imperméabilisation dans les documents d'urbanisme (**SCOT**)

### Actions retenues par les collectivités

# Actions complémentaires retenues par les collectivités

## Agriculture et alimentation

Actions retenues par les collectivités

**Proposition du SYBARVAL lors du COPIL du 12 septembre : utiliser le programme TACCT de l'ADEME**

**Proposition des membres du COPIL : mettre en place un COTECH pour affiner les réflexions**

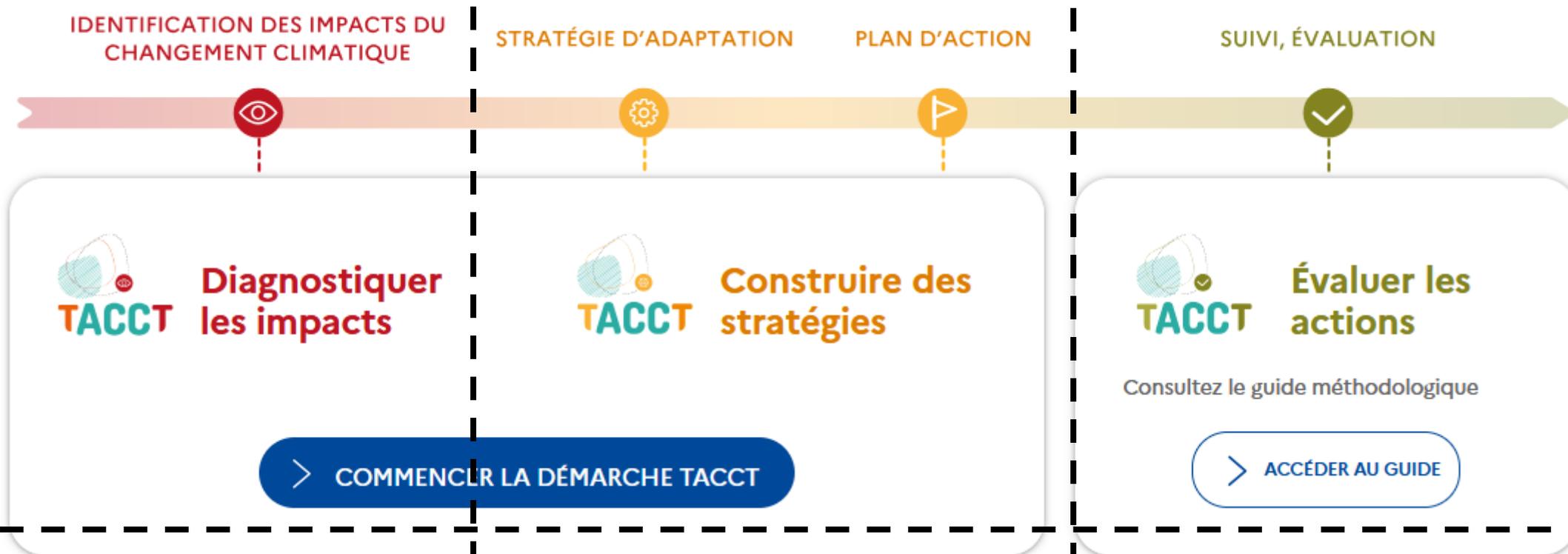
## Réunions du COTECH

- mardi 5 novembre
- lundi 2 décembre

## Propositions du COTECH

- Favorable à la démarche TACCT avec une organisation précise (slide suivante),
- Volonté d'aller au bout de la démarche TACCT,
- Souhait de poursuivre le COTECH et d'aborder également l'adaptation sous forme d'axes stratégiques (par exemple Forêt, Eau, Mobilités, etc) pour déployer des actions concrètes en complément de la démarche TACCT,
- Engager une sensibilisation des élus et techniciens,
- Mutualiser les couts entre les communes et/ou intercommunalité à envisager

## UNE DÉMARCHE EN TROIS ÉTAPES POUR ADAPTER SON TERRITOIRE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE



**Planning prévisionnel**

6 mois à 1 an

Propre aux collectivités

Au fil de l'eau des actions

**Organisation**

**SYBARVAL**

**EPCI et/ou communes**

**EPCI et/ou communes**

## Une opportunité à saisir ?

- Une vulnérabilité du territoire accrue par sa position géographique (océan, forêt, cours d'eau, argile, etc),
- Des PCS/PICS, des DICRIM et des PPR existants ou en cours d'élaboration sur lesquels s'appuyer, ou à compléter voire améliorer pour le territoire,
- Des situations déjà rencontrées : incendies 2022, inondation par remontée de nappe, inondation par défaillance structurelle des infrastructures, etc (registre CATNAT),
- L'existence d'une trajectoire de référence nationale ([TRACC](#)),
- L'existence d'un document de planification national contenant 51 mesures ([PNACC n°3](#)),
- La mise en place d'un guichet unique de l'adaptation à compter de 2025 (la « [Mission Adaptation](#) »),
- Une augmentation importante des coûts d'assurance des catastrophes naturelles (rapport [France Assureurs 2050](#)), voire un monde qui n'est plus assurable à +4°C ([PDG AXA 2015](#)),
- Un coût de l'inaction bien plus élevé que le coût de l'action ([Plateforme nationale d'adaptation au CC](#)),
- Un engagement du PnR Landes de Gascogne dans la démarche TACCT (sollicitation des 11 communes membres courant 1<sup>er</sup> trimestre 2025).

# **PARTIE 6 : point d'étape révision PCAET**

## 6.1. Calendrier prévisionnel

**8 février 2024** : premier COPIL PCAET 2025-2031

**14 mars 2024** : deuxième COPIL PCAET 2025-2031

- Présentation des 28 actions du plan climat

**21 mars 2024** : Prescription de la révision du Plan Climat en Conseil syndical du Sybarval

**Avril – juin 2024** : travaux de concertations avec le grand public et les entreprises

**30 mai 2024** : troisième COPIL PCAET 2025-2031

**4 juillet 2024** : quatrième COPIL PCAET 2025-2031 (atténuation)

- Présentation du réseau de l'ADEME « Elus pour Agir »

- Bilan des deux concertations et de l'échange avec le CODEV et choix des thèmes d'actions d'atténuation à approfondir

**12 septembre 2024** : cinquième COPIL PCAET (adaptation)

**Octobre - décembre 2024** : période de travail sur l'atténuation et l'adaptation

**12 décembre 2024** : sixième COPIL PCAET (validation actions)

**30 janvier 2025** : comité des acteurs (les membres du COPIL seront également invités)

**6 février 2025** : septième COPIL PCAET (stratégie et plan d'actions)

**27 mars 2025** : arrêt du PCAET

**10 juillet 2025** : approbation du PCAET

### COPIE 1

Propositions du Sybarval de :

- changer l'année de référence du plan climat (validé),
- concerter avec les habitants et les entreprises du territoire (validé).

### COPIE 2

Propositions de suite à donner à chaque action existante dans le plan climat actuel.

### COPIE 3

Transmission du bilan du PCAET 2018-2024 aux membres du COPIL **pour avis et remarques**.

### COPIE 4

Acter le travail sur le volet atténuation à traiter pour le second semestre.

### COPIE 5

Acter le travail sur le volet adaptation à traiter pour le second semestre.

### COPIE 6

Valider les actions portées par les collectivités pour le futur plan climat.

Lien unique permanent pour télécharger les documents des COPIL : [cliquer ici](#)

Lien pour télécharger le bilan du premier plan climat et donner vos avis : [cliquer ici](#)



**Merci de votre attention**

## Objectifs de ce 6<sup>ème</sup> COPIIL

- **Présentation de l'avancement des propositions d'actions issues des différentes concertations**
- **Présentation des propositions d'actions des collectivités et éventuelles validations**

## Partie 4 : Actions des partenaires

### Diapositive 12

**Un membre du COPIL souligne l'intérêt d'intégrer l'action portée par le SIBA concernant la méthanisation des boues de stations d'épuration et s'interroge sur la possibilité d'intégrer également une action relative à l'unité de traitement de l'eau dans le prochain plan climat.**

Le SYBARVAL approuve cette proposition et ajoute que l'objectif est d'échanger avec ces partenaires afin d'obtenir une participation de leur part aux futures actions du prochain plan climat.

## Partie 5 : Actions des collectivités

### Diapositive 15 à 24

Le SYBARVAL ouvre le document PDF intitulé « COPIL-6-Diag\_actions\_atténuation\_09.12.2024 » qui a été transmis aux collectivités le 9 décembre, et le présente.

**Le COPIIL s'interroge sur l'existence d'un document PDF destiné à aider à la prise de décision concernant les priorités d'actions à faire émerger. En lien avec la diapositive 14, il propose que ce document soit mis à jour et limité aux actions qui ne figurent pas dans le plan d'actions actuel.**

- Le SYBARVAL indique qu'aucun support supplémentaire n'est prévu mais s'engage en revanche, à la suite des remarques du COPIIL, à transmettre une version mise à jour du document PDF.

⚠ Le SYBARVAL reste à votre disposition pour tout retour complémentaire au sujet du fichier Excel « Inventaire des actions d'atténuation par collectivités » afin d'affiner les résultats du diagnostic.

*Travail finalisé pour les collectivités suivantes :  
Arcachon, Belin-Béliet, Biganos, COBAS, Le Teich et Lège-Cap-Ferret*

**Un membre du COPIIL s'interroge sur le coût de chacune des actions proposées.**

Le SYBARVAL propose de rester réaliste quant aux choix des actions retenues, afin de ne pas trop alourdir les futurs budgets du Syndicat.

Il précise qu'un budget prévisionnel de mise en œuvre est intégré au PCAET en vigueur et qu'il en sera fait de même pour le prochain.

Une fois le plan d'actions approuvé, une estimation financière permettra de finaliser le plan climat en toute connaissance de cause.

**Un membre du COPIL souligne que le coût est évidemment un facteur de décision important, mais qu'il n'est pas le seul. Il met également en avant l'utilité de ce travail d'inventaire effectué à l'échelle communale.**

Le SYBARVAL attire l'attention sur la nécessité pour l'ensemble des collectivités de transmettre un retour afin d'obtenir un résultat le plus exhaustif possible (cf. encadré vert sur la diapositive précédente).

**Un membre du COPIL représentant la COBAS propose d'organiser une réunion entre les quatre communes de l'intercommunalité afin d'échanger sur le sujet.**

Le SYBARVAL confirme que les intercommunalités mettent également en place de nombreuses actions en lien avec leurs compétences et ces problématiques.

**Un autre membre du COPIL s'interroge sur le portage budgétaire des actions liées au PCAET.**

Le SYBARVAL rappelle qu'il est financé par les trois intercommunalités, au prorata de leur population.

Pour le plan climat actuel, un certain nombre d'études ont été portées en propre, notamment sur les sujets suivants : Schéma Directeur Immobilier, Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat, énergies renouvelables (potentiel en géothermie et photovoltaïque), Plan de Mobilité Collectivités et les documents afférents, entre autres.

Ces actions ont été pleinement financées, notamment grâce aux partenaires tels que l'ADEME, le BRGM, l'ALEC et le CREAQ. Le financement des études est mutualisé à l'échelle du SYBARVAL, car elles ont été inscrites dans le plan d'action du PCAET par les élus.

Le SYBARVAL mène également un travail d'animation territoriale pour les plateformes de rénovation énergétique.

**Un membre du COPIL s'interroge sur la caractérisation des actions d'atténuation : démarrée/pas démarrée. Il précise que le statut des actions peut prêter à confusion et qu'il ne lui semble donc pas adapté.**

Le SYBARVAL répond que l'objectif principal est de caractériser les actions qui sont déjà engagées par les collectivités afin de mettre en évidence celles qui ne le sont pas et qui pourraient être portées dans le cadre du prochain plan d'actions.

Il ajoute que l'intérêt du document PDF est multiple :

- il répond à la demande du COPIL de juillet d'établir un inventaire des actions engagées sur le territoire, traduisant un état des lieux de l'engagement de chaque collectivité et des étapes supplémentaires à franchir,
- il permet de communiquer plus largement sur ce qui est entrepris sur l'ensemble des 3intercommunalités,
- c'est un outil d'aide à la décision pour identifier les sujets sur lesquels s'engager,
- il montre l'articulation du PCAET avec le SCoT.

La stratégie du plan climat a été intégrée au SCoT. Le prochain plan d'actions du PCAET complétera l'engagement du territoire dans la transition écologique.

## Diapositive 26

**Un membre du COPIL se questionne sur la prise en compte du Plan National d'Adaptation au Changement Climatique (PNACC) dans la démarche Trajectoire d'Adaptation au Changement Climatique des Territoires (TACCT), et plus particulièrement de la prise en compte de la Trajectoire de Réchauffement de référence pour l'Adaptation au Changement Climatique (TRACC).**

Le SYBARVAL répond que la démarche TACCT est une stratégie initiée par l'ADEME qui a fait ses preuves : à l'échelle nationale, plus de 700 collectivités sont dans cette démarche.

Cette démarche ne semble pas calquée sur le PNACC. Le PNACC regroupe 51 mesures formulant des préconisations sur la façon dont l'adaptation au changement climatique pourrait être traitée au niveau national.

Le PNACC et la TACCT ne sont pas incompatibles, mais le PNACC reste généraliste à la différence de TACCT pour traiter du sujet d'adaptation.

Le SYBARVAL confirme la nécessité de s'appuyer sur la TRACC et propose également de se questionner au sujet de l'horizon sur lequel se baser pour évaluer la vulnérabilité du territoire : 2050 ? 2100 ?

Le SYBARVAL ajoute que certaines mesures du PNACC permettent d'accompagner les collectivités sur l'adaptation, par exemple avec la mise en place d'un guichet unique intitulé « [Mission Adaptation](#) ».

Il propose ensuite que les collectivités fassent un bilan des actions d'adaptation déjà portées à l'échelle des collectivités afin de les inclure dans le prochain plan climat.

**Un membre du COPIL met l'accent sur le travail déjà réalisé à l'échelle communale, notamment par la mise en œuvre de plans de développement durable.**

Le SYBARVAL admet qu'il est difficile d'avoir une vision exhaustive de tout ce qui a été fait sur le territoire. Il ajoute que le plan climat est un moyen de compiler et concentrer ce que font les communes et intercommunalités.

**Un autre membre du COPIL confirme qu'il existe de nombreuses actions déjà mises en œuvre sur le territoire mais qu'on est aujourd'hui, grâce à la révision du PCAET, à un nouveau point de départ pour réfléchir aux stratégies énergétiques et climatiques.**

**Il met l'accent sur la nécessité d'accompagner le SYBARVAL dans cette démarche d'amélioration du territoire et ajoute que les communes n'ont pas toutes les mêmes moyens financiers pour avancer sur ces stratégies.**

Le SYBARVAL rappelle qu'un plan climat à l'échelle du SYBARVAL n'est pas synonyme d'actions portées seulement à cette échelle. Le plan d'actions du PCAET peut inclure des actions à différentes échelles (communale, intercommunale, etc.) et portées par différents acteurs (collectivités, entreprises, habitants, etc.).

**Un membre du COPIL suggère de prendre contact avec les offices de tourisme afin de lister ce qui est déjà fait au regard du tourisme durable sur le territoire.**

Le SYBARVAL confirme qu'un échange aura lieu avec les offices de tourisme dans le cadre de la révision du plan climat.

**Un membre du COFIL fait part de la difficulté à associer et mobiliser les acteurs privés sur ce sujet. Il propose l'organisation d'une conférence à plus grande échelle qui faciliterait sans doute la mobilisation des acteurs privés.**

Le SYBARVAL soutient cette initiative et rappelle que des rencontres avec les entreprises du territoire sont en cours. Un évènement en partenariat avec BA2E aurait pu voir le jour, mais il ne sera finalement organisé que par le Sybarval lors du premier trimestre 2025.

Il ajoute qu'il souhaite faire appel à des partenaires tels que la CCI et la CMA ou encore l'ADEME pour illustrer la présentation par des accompagnements dont peuvent d'ores et déjà bénéficier les entreprises.



# Prochain rendez-vous

**COPIIL n°7 : le jeudi 6 février de 9h30 à 11h00**  
**Salle municipale du Teich**